



Location touristique

Par benafr

Bonjour,

j'ai acheté un bien immobilier en SCI à l'IR. Cette SCI possède plusieurs bien immobilier dont un en Pinel. Je souhaite connaître mes options les plus simples pour louer mon bien en location meublé touristique.
Je lis qu'en SCI à l'IR ce n'est pas possible.

Merci d'avance

Par AGeorges

Bonjour Benafr,

Si votre intention est de louer votre Pinel en meublé, ce n'est pas possible. Le Pinel est réservé aux biens loués vides. Et en plus en résidence principale (donc pas de location touristique).

En plus, le Pinel vous engage pour un certain nombre d'années. Vous ne pouvez que remettre ce projet à plus tard, quand vous serez sorti du dispositif.